

M. BENNETT : Je mets au défi l'honorable député de Lambton-ouest (M. Pardee) de nous montrer un rapport établissant sous serment que telle ou telle charge d'allège n'était pas au complet ?

M. PARDEE : L'inspecteur ayant déclaré que certains allèges avaient été envoyées ne portant qu'une demi-charge, l'honorable député de Simcoe-est lui demanda comment il se faisait qu'il n'était porté au compte que de pleines charges d'allèges. L'inspecteur répondit que deux demi-charges étaient additionnées, et qu'il faisait ses rapports en conséquence.

M. J. D. REID : Comme le ministre l'a déclaré, il est arrivé, dans un certain cas, que les allèges étaient envoyées ne portant qu'une partie de charge, par suite de la faible profondeur de l'eau. Mais, dans toutes les entreprises, c'est l'inspecteur qui est seul chargé d'estimer les quantités de déblais sur lesquels le Gouvernement est appelé à payer. Ma prétention c'est que si le département des Travaux publics continue à adjudger des entreprises de dragage à des particuliers, il devrait avoir un ingénieur aux divers endroits où se font les travaux, et de jour en jour. Il n'est pas de l'intérêt public, ni de l'intérêt du département des Travaux publics, ni de l'intérêt du ministre, d'adjudger une entreprise importante de dragage entraînant une dépense de centaines de mille dollars, et de s'en rapporter entièrement aux sortes de personnes que le Gouvernement a nommées jusqu'ici comme inspecteurs, pour la détermination des sommes à payer aux entrepreneurs.

M. PARDEE : L'honorable député voudrait-il qu'il y eût un ingénieur civil constamment sur les lieux, à tous les endroits où il s'exécute des travaux de dragage ?

M. J. D. REID : Aux ingénieurs chargés de cette besogne, je ne pense pas que le Gouvernement paie plus que \$150 par mois; et, d'autre part, aux inspecteurs il paie à peu près \$3 par jour. Si l'honorable député de Lambton faisait exécuter des travaux coûtant des centaines de mille dollars, ne considérerait-il pas de bonne administration de faire le sacrifice de la différence entre ces deux sommes, en vue de s'assurer les services d'un ingénieur expérimenté, apte à faire l'estimation du volume des déblais et à déterminer avec une parfaite exactitude la quantité contenue dans chaque allège ?

M. PARDEE : Tout ce que je puis dire, en réponse à la question de l'honorable membre, c'est que, dans le cours de l'enquête devant le comité des comptes publics, cette année, relativement aux entreprises de dragage, il n'a pas été prouvé qu'un seul inspecteur ait fait de faux rapports, ou que le pays ait souffert le moindre

M. PUGSLEY.

préjudice. S'il a été prouvé que les rapports ont été consciencieusement faits, pour quoi ajouter à la dépense, je le demande aux honorables députés de la gauche qui ne cessent de se plaindre de ce qu'ils appellent l'extravagance du Gouvernement.

M. J. D. REID : Je suis surpris d'entendre l'honorable député affirmer qu'il n'a pas été démontré que le Gouvernement ait subi de pertes. Il n'ignore pas qu'un inspecteur s'était chargé de faire simultanément l'inspection de deux rappateurs.

M. PARDEE : Il n'a pas été démontré qu'il y avait eu perte. On a prouvé qu'un inspecteur avait failli à son devoir en faisant exécuter son travail par un autre; mais, dès que le Gouvernement en eut été informé, cet inspecteur fut révoqué. D'autre part, il n'a pas été prouvé qu'il avait été fait de faux rapports.

M. J. D. REID : Comment aurions-nous pu prouver autre chose ?

M. PARDEE : De quel droit tirez-vous une conclusion qui ne repose sur aucune preuve ?

M. J. D. REID : Il a été prouvé par les ingénieurs du Gouvernement que le contenu des allèges variait de dix à vingt verges.

M. PARDEE : Et d'autre part il a été prouvé qu'il n'avait été fait rapport que du contenu exact de l'allège.

M. MONK : Je désire signaler à l'attention du comité la circonstance mise au jour par l'honorable député de Simcoe-est (M. Bennett), au début de la discussion, et que le ministre n'a pas encore expliquée; je veux dire la ressemblance des écritures dans chacune des soumissions rivales pour travaux de dragage à Midland et Waubushene. L'honorable député de Simcoe-est m'a prié de faire la comparaison des écritures dans ces deux soumissions; je me suis rendu à son désir, et il ne me paraît pas douteux que les adresses sur les deux enveloppes ne soient de la même main.

L'hon. M. PUGSLEY : L'honorable membre a-t-il examiné les chiffres énonçant les prix ?

M. MONK : Je parlerai de ceux-là dans un instant. Il n'est pas douteux que les deux soumissions n'aient été adressées par la même personne...

L'hon. M. PUGSLEY : Et aucune d'elles n'a été acceptée par le ministre.

M. BENNETT : Cela importe peu.

M. MONK : Je n'ai pas suivi la discussion d'assez près pour être en mesure de tirer des conclusions; je me borne à signaler le fait. Le ministre déclare que les signatures ne sont pas de la même main; mais chose étrange, si vous comparez l'é-